

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-CF613

présenté par

M. Alauzet, Mme Le Feur, M. Ghomi et M. Pacquot

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Économie »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.